

CARRIÈRE

de l'Adjudant-Chef SCHERTZER Ernest
parrain de la 64° Promotion d'E.S.O.A.

Né le 22 décembre 1919 à STRASBOURG (Bas-Rhin), SCHERTZER Ernest a 20 ans lorsque se déclare la II° guerre mondiale et que l'Allemagne occupe la moitié de la France.

Pour échapper à la conscription allemande, il gagne la zone libre et s'engage pour 3 ans le 15 mars 1941 au titre du 2° Régiment de Tirailleurs Marocains qu'il rejoint au Maroc.

Le 10 mars 1943, il est nommé sergent.

Du 17 février au 12 septembre 1944, il participe avec le 2° puis le 1° R.T.M., à la campagne d'Italie où il mérite sa première citation (à l'ordre du Corps d'Armée).

Débarqué à MARSEILLE le 15 septembre 1944, il participe, toujours avec le 1° R.T.M., à la campagne de France. Son brillant comportement au combat, notamment lors de l'attaque du PONT DU DOUC et des opérations de la forêt de la HART NORD alors qu'il est sous-officier adjoint dans une section de tirailleurs marocains, lui vaut deux citations.

Passant la frontière franco-allemande le 16 juin 1945, il participe à l'anéantissement du III° REICH et fait partie des troupes d'occupation en Autriche.

Le 1^{er} juin 1945, il est nommé sergent-chef.

Par décret du 12 juin 1946 (J.O. du 07.07.1946), la médaille militaire lui est conférée. Cette concession comporte l'attribution de la croix de guerre 1939 – 1945 avec palme (cette citation à l'ordre de l'Armée annule et remplace les deux citations précédemment décernées).

Le 5 mars 1947, le sergent-chef SCHERTZER embarque pour l'INDOCHINE avec la compagnie de marche du 1° R.T.M. Il participe aux différentes opérations, principalement au TONKIN, avec le 5° R.T.M.

Le 1^{er} juillet 1947, il est nommé adjudant.

Au cours de ce premier séjour en Extrême-Orient, il est blessé à deux reprises (le 28.11.1947 et le 27.01.1949). Jeune chef de section, forçant l'admiration de tous par son comportement au feu, il est cité trois fois (le 24 février 1948 à l'ordre de la Division, le 24 mai 1948 à l'ordre l'Armée et le 22 mars 1949 à l'ordre de la Division).

À son retour d'INDOCHINE, il sert d'abord au MAROC, au 6° R.T.M., puis en France au 7° R.T.M. devenu 9° R.T.M. par changement de dénomination.

Le 23 avril 1952, il débarque de nouveau en INDOCHINE. Pour ce deuxième séjour, il est affecté au 3° Bataillon THAI. Le 18 octobre 1952, le poste de BAN-MO (Nord-Vietnam), attaqué depuis plus de 48 heures, tombe submergé par les assaillants. L'adjudant SCHERTZER, blessé aux jambes, est porté disparu. Le 9 janvier 1954, la Croix Rouge Française parvient à retrouver

ses traces et peut indiquer à sa famille qu'il est prisonnier du VIET-MINH (camp 113 puis camp 112).

Sa valeureuse conduite lors de l'attaque du poste de BAN-MO lui vaut une citation à l'ordre du Corps d'Armée.

Libéré le 30 juillet 1954, il rejoint la France. Affecté à la C.A.R. n° 6, il bénéficie d'un repos mérité parmi les siens. Il est ensuite désigné pour servir au 9° B.T.M.

Entre temps, sa position militaire est régularisée et il est nommé adjudant-chef à compter du 1^{er} avril 1954.

Pa décret du 14 août 1956, l'adjudant-chef SCHERTZER est nommé Chevalier dans l'ordre Nationale de la LEGION D'HONNEUR.

Le 16 août 1958, il embarque pour l'ALGERIR où il rejoint son nouveau corps de troupe, le 6° Bataillon de CHASSEURS ALPINS, stationné en GRANDE KABYLIE.

Il y continue son action dynamique et humaine à la tête d'une section et se voit décerner, le 15 septembre 1959, la croix de la Valeur Militaire avec une citation à l'ordre de la Division.

Le 19 mars 1960, aux abords du village d'ANNAI, commune de IMESDOURAR – quartier de MICHELET (GRANDE KABYLIE), l'adjudant-chef SCHERTZER participe, à la tête de a section, à la réduction d'un élément rebelle retranché dans une grotte. L' terrain, couvert d'une broussaille extrêmement dense, est particulièrement difficile. Soudain un coup de feu claque. Atteint dans la région du cœur par une charge de chevrotine tiré presque à bout portant par un terroriste embusqué, l'adjudant-chef SCHERTZER tombe mortellement blessé.

Le ministre des Armées le cite à l'ordre de l'Armée, à titre posthume.

Après avoir fait ses preuves en Italie, en France, en Allemagne puis en INDOCHINE, l'adjudant-chef SCHERTZER devait continuer à servir avec foi son pays en ALGERIE et donner son ultime témoignage de dévouement, allant jusqu'au sacrifice suprême.

- Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur
- Médaille Militaire
- Croix de guerre 1939 - 1945 (1 palme)
- Croix de guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures avec 5 citations (1 palme, 2 étoiles de vermeil, 2 étoiles d'argent)
- Croix de la Valeur Militaire (1 étoile d'argent, 1 palme)
- Dahir de satisfaction du Gouvernement Chérifien
- Captivité de plus de 21 mois dans les camps du VIET-MINH
- Trois blessures.

Tels sont les titres de guerre élogieux de l'adjudant-Chef

SCHERTZER Ernest.